



La Vallée du Magnerolles

Zoom sur les acteurs

Plusieurs acteurs de la protection de l'environnement participent activement à la mise en œuvre du document d'objectif de la Vallée du Magnerolles.

Le Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine (SMC) est l'animateur du site, il mène les actions financées par la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du marché d'animation Natura 2000. Cela inclut la veille territoriale, l'accompagnement des porteurs de projets, l'organisation de réunions. Exerçant la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention Inondation (GEMAPI) sur la Sèvre niortaise amont et ses affluents, le SMC réalise des chantiers de restauration des milieux aquatiques, notamment sur le Magnerolles, fléché comme cours d'eau prioritaire.

Le Syndicat d'Eau potable, des Ressources, Traitements, Analyses et Distribution (SERTAD), porte le programme Re-Resources qui a pour objectif la reconquête de la qualité de l'eau sur le bassin versant du captage d'eau potable de la Corbelière, situé sur la Sèvre niortaise et exploité par la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre. Il accompagne les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques et anime notamment les Mesure Agro-Environnementale et Climatique (MAEC).

Le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine œuvre pour la préservation de la biodiversité, grâce à la maîtrise du foncier, et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées. Lorsque

Carte d'identité

Superficie du site : 19 km²
 Communes : Soudan, Nanteuil, Sainte-Eanne, Fomperron
 Milieux naturels : ruisseaux, prairies humides, pelouses sèches, forêts de pente, boisements alluviaux, bocage...
 Structure animatrice : SMC

cela est possible, il contractualise avec des agriculteurs locaux des baux ruraux à clauses environnementales sur ses parcelles. Il anime également les MAEC à la parcelle, en collaboration avec le SERTAD.

Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement de Gâtine Poitevine (CPIE) réalise chaque année des animations grand public et scolaires, afin de faire découvrir le site et ses enjeux. Ses objectifs: éduquer, accompagner et agir pour l'environnement.

L'association Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE) effectue des inventaires naturalistes, dont notamment le suivi de l'Agriion de mercure. Il travaillera prochainement sur l'actualisation des habitats naturels communautaires et sur le Pique-Prune, un coléoptère saproxylique (=espèce dont la vie est liée au vieux bois).

La Fédération des Deux-Sèvres pour la pêche et la protection du milieu aquatique réalise le suivi des poissons sur le Magnerolles, notamment dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité des chantiers rivières réalisés par le SMC.



Chabot commun



Les actions de restauration des milieux aquatiques

Le Magnerolles, un cours d'eau prioritaire, car en mauvais état

Depuis les années 90', il est constaté :

- une baisse de ses débits entraînant des assèchs de plus en plus précoces et sévères,
- une dégradation de la qualité de l'eau,
- une perte de biodiversité inquiétante, avec notamment la disparition de l'Ecrevisse à pattes blanches.

Les chantiers menés sur le Magnerolles visent principalement à préserver le débit de ses sources, en restaurant leur morphologie, ainsi que celle des cours d'eau. La pose de clôtures et les aménagements pastoraux permettent de les protéger du piétinement des troupeaux, tout en conservant l'usage. Les travaux sont menés en concertation avec les agriculteurs et pris en charge par le SMC.



Des suivis biologiques tels que des inventaires piscicoles, invertébrés, espèces protégées, visant à évaluer l'impact des travaux sur le milieu naturel sont réalisés avant et après chantier.

Après la restauration du Magnerolles dans la prairie de Soudan, des anguilles d'Europe ont été capturées dès l'année n+1 attestant de l'efficacité du chantier pour cette espèce. L'aménagement du pont de Pigerat en aval de ce site permettra de faciliter le retour des poissons migrateurs sur ce secteur.

Le SMC restaure les cours d'eau par l'ajout de pierres de champ. Ces travaux nécessitent au préalable des autorisations réglementaires au titre de la [loi sur l'eau](#).

La reprise des berges érodées, la réhausse du fond du lit sont favorables à la qualité de l'eau, créent des habitats pour la faune et permettent un meilleur maintien de l'eau dans les sols, ce qui est favorable aux prairies en période sèche et permet de limiter les inondations en aval.

Le suivi de l'Agrion de mercure

Cette espèce protégée en France affectionne les ruisseaux, sources et fossés ensoleillés.



L'Association Deux-Sèvres Nature Environnement réalise le suivi de l'Agrion de mercure depuis 2013 dans la Vallée du Magnerolles.

Ce suivi a conclu à une amélioration de l'état des populations en 2025 par rapport à 2013, avec une abondance nettement plus significative. Néanmoins, les populations de cette espèce restent localisées et fragiles. Du fait de sa faible mobilité (pas de déplacement au-delà de 2 km des individus), la fragmentation de son habitat est une menace au même titre que la destruction de son habitat (ex: la plantation d'une peupleraie, le curage d'un fossé...).

Sa conservation dépend du maintien de l'élevage à l'herbe en fonds de vallée. Pour plus d'information, vous pouvez vous reporter à [la fiche de DSNE sur l'Agrion de mercure](#) disponible en téléchargement sur le site internet du SMC ou en la demandant à votre animatrice.

Ce projet a été construit par DSNE et est financé par la Région Nouvelle-Aquitaine.





Un contrat Natura 2000

Le Conservatoire d'Espaces Naturels a pu acquérir **6,54 ha** sur l'emprise du site Natura 2000.

Le Contrat Natura 2000 est un outil de financement des travaux de restauration et d'entretien des milieux naturels les plus fragiles. Il peut être établi

pour des parcelles non agricoles (hors PAC), ni forestières.

Un premier contrat (2022-2024) a permis de restaurer 1,63 ha de **pelouse sèche à orchidées** et 1,54 ha de **prairie humide** fortement embroussaillée. Un second contrat (2026-2030) est en cours d'instruction pour poursuivre ce travail et ré ouvrir ces milieux.



Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Dans le cadre de la Politique Agricole Commune, des campagnes de **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques** ont été lancées depuis 2015. Destinées aux agriculteurs, les MAEC ont pour but d'accompagner les exploitations qui s'engagent dans le développement de pratiques agroécologiques.

En contrepartie du respect du cahier des charges, une rémunération financière annualisée est octroyée.

Les campagnes de 2023 et 2024 ont permis d'engager **11 exploitations** pour **302 ha** sur des mesures comme:

- La gestion de la fertilisation et réduction des pesticides en grandes cultures,
- La préservation des prairies permanentes en milieux humides,
- Le soutien à l'élevage herbager extensif.

Opérateur et animateur du territoire Sèvre Niortaise amont : Le SERTAD

Animation des mesures localisées sur la Vallée du Magnerolles : Le CEN Nouvelle-Aquitaine

Le saviez-vous ? Les communes participent à la protection de la salamandre tachetée avec le SMC et la charte « lavoirs et salamandres ». Des panneaux de sensibilisation et des mesures de gestion douces sont appliquées sur ces lavoirs afin d'accueillir au mieux ces petits habitants.

Les animations nature

Chaque année, le **CPIE de Gâtine Poitevine** organise une animation pédagogique et une tous publics dans la Vallée du Magnerolles.

En 2026, l'animation a bénéficié à une classe du BAC pro. gestion des milieux naturels et de la faune du Lycée agricole de Melle. Cette journée a été co-animée avec l'animatrice du site Natura2000 et l'animateur agricole du SERTAD afin de donner aux élèves un aperçu global des interactions entre les différents programmes visant la préservation du bassin versant.

Les élèves ont également pu échanger avec M Fréchet du GAEC de la vallée des Tines, afin d'étudier un cas concret de mise en œuvre d'actions sur des parcelles agricoles en bordure du Magnerolles.

L'après-midi a été dédiée à une mise en situation afin de former les élèves à la concertation et au dialogue territorial.



Une sortie nocturne à la recherche des **salamandres tachetées** a également eu lieu à Soudan afin de faire découvrir cette espèce protégée. 39 individus ont pu être dénombrés par 35 participants. Une soirée riche en échanges.



Zoom sur la chalarose

La chalarose **du frêne** est désormais bien présente sur notre territoire. Cette maladie touche la grande majorité des frênes et peut causer leur mort. Heureusement certains sujets résistent à la maladie et il n'est donc pas conseillé de couper les sujets infectés. En revanche, il est déconseillé d'en planter pour l'instant. Pour vos projets de plantation de haies ou de création d'arbres têtards préférez lui le Chêne pédonculé, le Charme, l'Orme Lutèce résistant, le Saule blanc, ou encore l'Erable champêtre.

Les arbres à cavités, comme les vieux arbres têtards sont de véritables refuges pour la faune. Les chauves-souris comme le Murin de Bechstein, les coléoptères saproxyliques (=espèces dont la vie est liée au vieux bois) comme la Rosalie des Alpes, ou le Lucane cerf-volant, les pics, ces oiseaux forestiers friands d'insectes xylophages (=mangeurs de bois) ont besoin de ces arbres pour vivre. Il est donc primordial de les conserver et de penser à leur renouvellement.



Un petit bijou volant

Après un développement larvaire d'environ 3 ans, les adultes de Rosalie des Alpes émergent entre juin et août du bois mort. Elles vivront une quinzaine de jours seulement.



La préservation de la biodiversité ne peut se faire sans une bonne connaissance des espèces animales et végétales qui y vivent. Vous pouvez participer à la préservation de la Vallée du Magnerolles en partageant vos données naturalistes avec l'animatrice du site 😊

FERME OUVERTE



GAEC DES TROGNES samedi 13 juin

Au programme 10h à 21h: sortie des chèvres, visite de la ferme et de la fromagerie, balade pédagogique dans le bocage avec divers intervenants et bien d'autres animations.

Repas disponible sur les stands midi et soir !

Partenaires techniques



Financeurs



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Contacts

Mathilde Poncet Delhomme

Animatrice du site Natura 2000

mponcet@smc79.fr

Siège social : SMC Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine

3 route de Verdeil - 79800 Sainte-Éanne

☎ 05 49 05 37 10



SyndicatSMC79

@ accueil@smc79.fr



HAUT-VAL-DE-SEVRE ET SUD-GATINE



Directeur de la publication : le Président du SMC

Conception et mise en page : Pôle Rivières

Carte : Fond IGN scan 25

Crédits photos : SMC, CEN NA, DSNE, Gilles San Martin

Date de publication mai 2026